

Energie 2022 - 2023

- Fioul +55 % au 01/09/2022,
- Electricité + 63 % au 01/01/2023,
- Consommation fioul -33 % (gestion manuelle des temps de fonctionnement),
- Consommation électrique réduite suite Installation de 3 pompes à chaleur de type air/air R32 (2 logements et salle du CM).
- En réflexion pour 2023 la salle des associations et la salle des enseignants (1^{er} étage mairie) et

*Risque fort de précarité énergétique !
Identification des personnes fragiles*